

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle bi-départemental Santé Environnement
Pôle Santé Environnement de la Gironde

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CARCANS

MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNE CARCANS

Prélèvement	00253873	Commune	CARCANS
Unité de gestion	0060 COMMUNE CARCANS	Prélevé le :	jeudi 20 juillet 2023 à 11h00
Installation	UDI 000387 CARCANS	par :	PRÉLEVEUR LUDOVIC LESPES
Point de surveillance	S 000000323 OCEAN	Type visite :	D1
Localisation exacte	SANITAIRES PUBLICS - ROBINET EXTERIEUR -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	24,2 °C		25	
Chlore libre	0,36 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,39 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00257099

Référence laboratoire : INC/05927/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélobimétrique	0,40 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,0 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	418 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	0,02 mg/L		0,5	
FER ET MANGANESE				
Fer total	97 µg/L		200	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	20,6 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00253873)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux, le 31 août 2023
L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD